

Comité syndical du 23 avril 2025 **Liste des délibérations examinées en séance**

Articles L.2121-25, L.5711-1 et L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

— Membres en exercice : 51 — Absents/excusés : 20
— Présents ou remplacés : 36 — Procurations : 05

- Délibération n° 2025-04-23-1 Rapport d'activité 2024.
 - *Le Comité syndical prend acte des échanges intervenus concernant le Rapport d'activité 2024*

- Délibération n° 2025-04-23-2 Révision du SCoT : Débat sur le projet d'aménagement stratégique
 - *Le Comité syndical prend acte des échanges intervenus dans le cadre du débat sur le projet d'aménagement stratégique.*

- Délibération n° 2025-04-23-3 Avenant n° 1 à la DSP ELSA.
 - *Adoptée à l'unanimité.*

- Délibération n° 2025-04-23-4 Convention financière relative au transfert des lignes entre la Région Grand Est et le PETR
 - *Adoptée à l'unanimité.*

- Délibération n° 2025-04-23-5 Convention de complémentarité des réseaux de transports ELSA et Fluo, entre le PETR et la Région Grand Est
 - *Adoptée à l'unanimité.*

- Délibération n° 2025-04-23-6 Versement d'une subvention à l'association Décibulles pour son offre « mobilités » du festival Décibulles 2025
 - *Adoptée à l'unanimité.*

- Délibération n° 2025-04-23-7 Règlement du dispositif de la prime vélo en 2025.
 - *Adoptée à l'unanimité.*

- Délibération n° 2025-04-23-8 Demande de l'APEI Centre Alsace d'exonération du versement mobilité
 - *Adoptée à l'unanimité.*

- Délibération n° 2025-04-23-9 Désignation des représentants du PETR au sein de la section départementale du Bas-Rhin du comité régional de l'habitat et de l'hébergement - CRHH
 - *Adoptée à l'unanimité.*

- Délibération n° 2025-04-23-10 Convention avec la Maison de la Nature du Ried et de l'Alsace Centrale concernant les ateliers de la transition
 - *Adoptée à l'unanimité.*

- Délibération n° 2025-04-23-11 Participation du PETR Sélestat Alsace Centrale à la création d'une personne morale organisatrice territoriale pour les opérations d'autoconsommation collective
 - *Adoptée à l'unanimité*

- Délibération n° 2025-04-23-12 Convention de services confiés au Pôle d'Equilibre Territorial et rural (PETR) Sélestat Alsace Centrale par la Communauté de Communes du Canton d'Erstein
 - Adoptée à l'unanimité

- Délibération n° 2025-04-23-13 Modification des délégations de pouvoir accordées par le Comité syndical au Président
 - Adoptée à l'unanimité

Sélestat, le 25 avril 2025

Le Président,
Patrick BARBIER
p.d. le Directeur général des services,
Philippe STEEGER

